



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-130919>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-130919**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-127951

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : CCI Bordeaux Gironde

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 13002285800018

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 33

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : DIAGNOSTIC SANITAIRE DES MENUISERIES DE LA CCI BORDEAUX GIRONDE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 71621000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Sélection d'un prestataire pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire des menuiseries de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

**Critères d'attribution** : 1-Prix des prestations, à la lecture du montant du cadre de DPGF dûment complété: 45% 2-Valeur technique, à la lecture du cadre de mémoire technique complété, et décomposé comme suit (50%) : 2.1 Adéquation de l'équipe déployée proposée pour la réalisation des missions, noté sur 15 points; 2.2 Adéquation et pertinence du planning prévisionnel proposé pour la réalisation des missions, noté sur 15 points; 2.3 Adéquation de la note méthodologique proposée pour l'exécution de la mission d'audit, noté sur 15 points; 2.4 Qualité et pertinence des livrables proposés, noté sur 5 points 3-RSE (5%) : Adéquation et pertinence de la mise en œuvre des modalités RSE dans le cadre de l'exécution des missions propres au marché, noté sur 5 points.

### Section 4 - Informations rectificatives

- Suite à des échanges avec la DRAC, le pouvoir adjudicateur a décidé de compléter les éléments de candidature, à savoir: Il est désormais demandé à l'article 5.1 du Règlement de consultation de fournir: Attestation d'inscription à l'ordre des architectes \* // le cas échéant, la copie des statuts de la société d'architecture et preuve de sa constitution conformément aux articles 12 à

14 de la loi précitée. \*L'architecte sera qualifié "architecte en chef des monuments historiques" (ACMH) ou de compétence équivalente (dispose d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement "architecture et patrimoine" ou tout autre diplôme équivalent).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2025**